



L'Aire, une rivière qui a bien du mal à ne pas être envahie par les constructions. Il est donc urgent de préserver les derniers espaces champêtres. (Photo-a)

**SAINT-JULIEN / Un boulevard condamné?**

# L'Aire peut souffler

Les bords de l'Aire à Saint-Julien conserveront peut-être leur aspect champêtre. Le boulevard péricentrique projeté sur sa rive droite semble désormais condamné.

Le sauvetage de l'Aire est le résultat d'une difficile et persévérante opposition menée par des associations de défense, dont certaines franco-suisse. Pétitions et manifestations se sont succédé depuis deux ans dans la cité frontalière, organisées par des riverains et soutenues par des défenseurs de la nature.

Concrètement, il s'agissait pour la municipalité d'Henri Joubert de réaliser une voie de plus d'un kilomètre partant perpendiculairement de l'avenue de Genève, traversant l'ensemble immobilier des Cyclades et longeant l'Aire pour rejoindre les terrains (non loin d'Intermarché) où est projetée la construction d'un nouveau lycée-collège.

La municipalité se trouve par ailleurs coincée par les délais. Le département de Haute-Savoie et la région Rhône-Alpes, qui financent ces constructions, veulent qu'elles soient opérationnelles à la rentrée 93.

Si une procédure d'expropriation doit être engagée, la disposition des terrains peut demander deux ans ou plus.

Une réunion du Conseil municipal doit se tenir le 11 septembre à Saint-Julien, afin «d'aménager» le projet. Le 13 septembre, le maire rencontrera pour la deuxième fois la famille David, propriétaire des terrains.

Le bureau du Conseil général envisage, quant à lui, de convoquer d'urgence une réunion des différents maires du canton afin de prévoir la dissociation de la construction du lycée et du collège et de réaliser ce dernier dans une autre commune. Quoi qu'il en soit, le projet de péricentrique à Saint-Julien lié à l'ensemble du projet initial semble bel et bien repoussé aux calendes grecques. Les défenseurs de l'Aire peuvent respirer.

**SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS**

Notre correspondant  
Michel CAUSSE